

La rémunération de Girardin fait perdre son latin au Conseil d'État

Vevey

Le débat s'ouvre sur le versement du salaire du municipal PS suspendu, tandis que son remplaçant, Michel Renaud, prend ses marques à l'Exécutif

Le parti Vevey Libre a été le premier à dégainer, il y a une dizaine de jours. Décroissance-Alternatives (DA) vient de suivre ce mardi. Tous deux demandent de geler le salaire de Lionel Girardin, municipal PS suspendu car faisant l'objet d'une procédure pénale. Selon un communiqué de DA et de son chef de file, Alain Gonthier, «cette mesure s'impose: il est incompréhensible pour la population qu'un élu suspendu par le Conseil d'État et faisant l'objet d'une procédure pénale pour des motifs graves continue à percevoir traitement et indemnités forfaitaires alors qu'il a l'interdiction d'exercer quelque activité que ce soit dans le cadre de son mandat». Cette interpellation sera déposée en urgence au Conseil communal ce jeudi, avant la longue pause estivale.

Ce cas pose de nombreuses questions. Lionel Girardin a déjà vu ses contrats résiliés avec la Fondation Apollo (qu'il présidait). Sa famille se retrouverait-elle démunie sans le salaire municipal (environ 8800 francs mensuels pour un 60%)? En effet, il paraît plus que probable que des indemnités de chômage ne seraient pas versées alors que son mandat politique n'est pas rompu. Sans oublier que l'élu a fait recours

«Je suis choqué que ce soit à Vevey (et non au Conseil d'État) de payer le jour où je travaille pour la Ville»



Michel Renaud
Remplaçant de Lionel Girardin nommé par le Conseil d'État

contre sa suspension. «Suite aux attaques dont mon client a fait l'objet, ses détracteurs espéraient qu'il démissionne, commente Ludovic Tirelli, avocat de Lionel Girardin. Dès lors qu'il tient bon, on tente désormais de lui couper les vivres. Après la croisade, c'est l'état de siège. C'est misérable.»

Qu'en dit le Conseil d'État, qui a prononcé la suspension? Il y perd son latin: après avoir ordonné dans un premier temps à la Municipalité de Vevey de suspendre immédiatement la rémunération de l'élu, le gouvernement rétropédale moins de dix jours après, en informant la Municipalité qu'elle devrait préparer un préavis et le soumettre au Conseil communal.

Les élus auront donc en principe à trancher. Mais des sources bien informées estiment que le temps qui passe n'est pas anodin. «Si l'arrêt maladie de Lionel Girardin se prolonge jusqu'au moment où l'assurance prendra le relais, ce sera l'occasion de ne pas avoir à décider du sort de son salaire et

«Incompréhensible qu'un élu suspendu continue à recevoir son salaire alors qu'il lui est interdit d'exercer»



Alain Gonthier
Ténor du parti Décroissance-Alternatives

éviter une décision probablement facilement attaquable, vu que cette loi n'a jamais été appliquée.» Ce délai pourrait ne pas être lointain, Lionel Girardin étant en arrêt maladie depuis mi-avril. Là encore, casse-tête juridique. «L'intervention de l'assurance dépend des temps d'activité pour les salariés. Mais quid pour un élu qui n'est pas au bénéfice d'un contrat de travail?» s'interroge un avocat.

«Bien accueilli»

La rémunération du remplaçant de Lionel Girardin, Michel Renaud, est aussi à la charge de la Commune. L'intéressé n'élude pas le sujet: «J'ai pris les devants en annonçant d'entrée de jeu à la Municipalité que j'étais choqué que ce soit à eux de payer le jour par semaine où je travaille pour Vevey. J'aurais moi-même tendance à dire que celui qui commande paie, en l'occurrence le Conseil d'État, qui m'a nommé.» Le gouvernement cantonal ne souhaite pas commenter.

À l'issue de sa troisième séance de Municipalité à Vevey, ce lundi, Michel Renaud confirme être «confronté à des difficultés dont je n'avais pas l'habitude», mais il estime que la situation qu'il a trouvée est «conforme à celle imaginée». Il relativise les tensions entre les deux clans (les deux Vevey Libre - Michel Agnant et Jérôme Christen - opposés à la syndique Verte Élina Leimgruber et au PLR Étienne Rivier). «Il y a des moments où tout va bien et d'autres crispés. Mais, pour l'essentiel, l'Exécutif parvient parfaitement à prendre des décisions et à faire avancer les choses.»

Michel Renaud dit avoir été «bien accueilli, par tout le monde, alors que j'aurais pu comprendre qu'on me regarde de travers. Des conseillers communaux sont venus me parler spontanément pour me remercier de tenter d'aider.»

Que manque-t-il à l'Exécutif de Vevey pour débloquer le conflit? Des compromis autour du logement? D'autres mesures? Le regard à la fois curieux et bienveillant, Michel Renaud ne dévoilera rien des secrets d'alcôve. «J'ai été le mieux élu du siècle dernier à la présidence du Grand Conseil, parce que je n'ai jamais tiré la couverture à moi et que j'avais de bons contacts avec tous les partis, rappelle-t-il. Dans le cas présent, je crois avoir parfaitement fait comprendre que je suis neutre. Je prends la parole, avec leur autorisation, pour soutenir ce que je pense être bon, que cela vienne d'un camp ou de l'autre.»

Stéphanie Arboit